BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3159

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Jugement d'ouverture

Date : 23 septembre 2026.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
939 713 392 RCS Nantes.
STEAK SQUARE 44.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Tous types de restauration : restauration traditionnelle, restauration rapide, petite restauration, traiteur, vente à consommer sur place et à emporter, livraison de plats. Bar à cocktails sans alcool. Bar à Chicha. Le commerce et la fabrication de tous produits alimentaires. Toutes activités connexes se rapportant à celles-ci-dessus indiquées. La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises, pouvant se rattacher à l'objet social ; Toutes opérations commerciales, artisanales, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.Utes opérations commerciales, artisanales, mobilières ou financières se rapportant Di.
Adresse : 6, route de Vannes, 44300 Nantes.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 27 janvier 2026 désignant liquidateur SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crebillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.